

ANNEXE II : Activités menées dans le cadre du Programme National d'Education aux Droits de l'Homme au Cameroun

Dans le souci de répondre à l'appel des deux décennies des Nations Unies sur l'éducation aux droits de l'homme, la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés du Cameroun (CNDHL), les Ministères de l'Education de Base (MINEDUB), des Enseignements Secondaires (MINESEC) et d'autres Départements ministériels et institutions qui œuvrent pour l'éducation au Cameroun, ont entrepris depuis 2004 d'élaborer un Programme National d'Education aux Droits de l'Homme.

Avec l'appui financier du PNUD et la contrepartie du Gouvernement (MINEPAT), cette initiative a débouché sur la production de manuels à l'usage de l'enseignant, la formation des enseignants ainsi que la mise sur pied d'une phase pilote dudit programme. De manière récapitulative, les actions majeures de cette initiative sont les suivantes :

- **2004-2006** : Elaboration en français et en anglais du Cahier Pédagogique pour l'éducation aux droits de l'homme
 - **9-11 juin 2004** : Atelier de pré validation du Cahier Pédagogique pour l'éducation aux droits de l'homme ;
 - **7-9 février 2006** : Atelier de validation du Cahier Pédagogique pour l'éducation aux droits de l'homme ;
 - **18-19 et 20-21 décembre 2006** : Formation des formateurs cent (100) Inspecteurs de Pédagogie Nationaux du MINEDUB et du MINESEC à l'utilisation du Cahier Pédagogique pour l'éducation aux droits de l'homme ;
- **23-25 novembre 2007** : Elaboration des Modules pour l'utilisation du Cahier Pédagogique et choix des 80 établissements Pilotes dans les dix (10) régions du pays ; soit 30 pour le Secondaire et 50 pour le Primaire à raison de trois (3) et cinq (5) par région respectivement.
- **Août-septembre 2008** : Elaboration en français et en anglais des Guides de l'Enseignant du MINEDUB et du MINESEC en vue de l'utilisation du Cahier Pédagogique pour l'éducation aux droits de l'homme.
- **17-18 décembre 2008** : Formation de soixante (60) Inspecteurs Régionaux de pédagogie (30 pour le MINEDUB et 30 pour le MINESEC) en vue de l'utilisation du Cahier Pédagogique et des Guides de l'Enseignant pour l'éducation aux droits de l'homme.
- **23 décembre 2008** : Lancement officiel du Programme national d'éducation aux droits de l'homme au Cameroun pour le MINEDUB et le MINESEC par le Ministre des Enseignements Secondaires et remise des manuels aux deux ministères (1450 exemplaires) par la CNDHL.

Il faut aussi noter que cette distribution de manuels se poursuit au quotidien dans d'autres cadres à l'instar des ateliers de formation que la CNDHL organise pour les Enseignants et de ceux organisés par certaines organisations de la société civile avec l'appui de la CNDHL.

- **Janvier 2009** : Lancement du Programme dans les établissements pilotes.
- **05 juin 2009** : Evaluation de la phase pilote du Programme en présence d'un Représentant du Haut Commissariat de Grande Bretagne au Cameroun, de certains Responsables centraux et régionaux du MINEBUB et du MINESEC ainsi que de ceux de la CNDHL et dont son Président.
- **07 février 05 avril 2011** : Formations de cinq cent soixante cinq (565) Enseignants et Responsables administratifs des établissements Pilotes et autres dans les 10 Régions du Cameroun grâce aux Fonds de contrepartie versés par l'Etat en 2009 et 2010.
- **Septembre 2011-février 2012** : Dans le cadre des journées pédagogiques 2011-2012, le MINEDUB a mis un accent sur l'éducation aux droits de l'homme. Cette opération s'est soldée par la formation des milliers d'enseignants sur le territoire national dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme. Pour la région du Centre par exemple, plus de 6.000 enseignants ont été formés.

Par ailleurs, 1000 exemplaires du Cahier pédagogique, soit 600 en français et 400 en Anglais ainsi que 3000 exemplaires des Guides pédagogiques, soit 1500 pour le MINEDUB et 1500 pour le MINESEC avec un quota de 1000 en français et 500 en Anglais pour chaque niveau.

En perspective, la CNDHL envisage la poursuite de la formation des Enseignants sur l'ensemble du territoire à l'initiative des Responsables administratifs régionaux du MINEDUB et du MINESEC, la poursuite de la multiplication des manuels et du plaidoyer pour la prise en compte de l'Education aux droits de l'homme dans les budgets des ministères pour les exercices budgétaires futurs en vue d'une meilleure mise en œuvre du programme.

Pour faciliter cette dynamique, la CNDHL a entrepris en mai 2010 de former les Responsables en charge de la budgétisation et de la planification de tous les Ministères aux droits de l'homme.

Ainsi, la généralisation de l'Éducation aux droits de l'homme pour le MINEDUB et le MINESEC, l'évaluation générale des enseignements menés à cette date au niveau de ces deux ministères et la poursuite du Programme aux niveaux des Universités et des Écoles de formation professionnelle sont les prochaines étapes./-

Source : CNDHL